



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA
Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole
57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex
Siret : 193 818 192 00026
Numéro d'activité : 82.38.P000838
Tél : 04 74 20 44 66
Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr
Site internet : www.formagri38.fr



Accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience



Objectifs de l'accompagnement

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'expériences en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La VAE peut également permettre de valider un ou des blocs de compétences.

Elle concerne les métiers de l'agriculture, du paysage, de la forêt, de l'agro-alimentaire, des services en milieu rural. L'accompagnement concerne des diplômes aussi différents que le BP en industrie agro-alimentaire, le BTS GPN ou le BPREA.

Objectifs professionnels

- > Obtenir une certification
- > Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- > Valider son expérience pour soi
- > Faire reconnaître ses compétences
- > Obtenir un niveau de qualification pour accéder à une formation d'un niveau supérieur
- > S'inscrire à un concours
- > Changer d'emploi
- > Évoluer professionnellement
- > Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- > Développer la confiance en soi

TAUX DE PRÉSENTATION DU DOSSIER
VAE DEVANT LE JURY : 100 %

CANDIDATS ACCOMPAGNÉS :
> 2025 : 11 candidats
> 2024 : 15 candidats

SATISFACTION 2025 : 10/10
SATISFACTION SUR 2 ANS : 10/10

DURÉE
> Selon parcours, en moyenne 14h d'accompagnement

EFFECTIF
> 1 personne (suivi individuel)

PROCHAINE SESSION
> Tout au long de l'année

DÉLAIS D'ACCÈS
> Minimum 7 jours après obtention du financement

CONTACT
> myriam.morizur@educagri.fr

Organisation de la formation

Vous pourrez accéder à l'accompagnement tout au long de l'année. Cet accompagnement comprend :

- Aide à la définition et faisabilité du projet et du choix de la certification.
- Dépôt des dossiers de faisabilité auprès de l'organisme certificateur.
- Accompagnement à la rédaction du dossier de validation.
- Préparation au jury
- Entretien post jury (facultatif)

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel. La durée de l'accompagnement sera individualisée suite au positionnement qui aura été fait par l'accompagnateur lors d'un premier entretien.

L'ensemble de la démarche dure entre six et dix mois (de la définition du projet jusqu'à l'entretien de validation devant le jury). La majorité de la rédaction du dossier s'effectue en autonomie, il faut prévoir en moyenne 70h de travail personnel.

Contenu de l'accompagnement

- Phase de constitution du dossier
- Accompagnement à la constitution du dossier de validation (accompagnement individuel)
- Définition des actes formatifs complémentaires si nécessaire (petits écarts de compétences)
- Préparation au passage devant un jury avec mise en situation
- Possibilité d'un entretien post-jury, pour guider le candidat en cas de validation partielle.

Méthodes et modalités pédagogiques

L'accompagnement est un appui méthodologique permettant de repérer et décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de validation. Il comprend également la préparation à l'entretien avec le jury.

Les phases d'entretien avec l'accompagnateur se feront en centre de formation ou en distanciel selon un calendrier de travail défini au préalable et qui pourra s'adapter à votre organisation personnelle. L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.

Les moyens pédagogiques seront définis en amont avec le candidat et notés sur une convention.

Pré-requis et conditions d'admission

Afin de débuter un parcours VAE, il est nécessaire de créer son compte sur la plateforme France VAE : <https://vae.gouv.fr>

Toutes les démarches se feront à partir de cette interface :

- Choix du diplôme souhaité
- Sélection de l'organisme d'accompagnement
- Envoi du dossier de faisabilité
- Dépôt du dossier de validation

Le centre de formation vous accompagne à la demande de faisabilité et de recevabilité. L'autorité certificative valide la recevabilité et la validation de la certification.

Tarifs et conditions financières

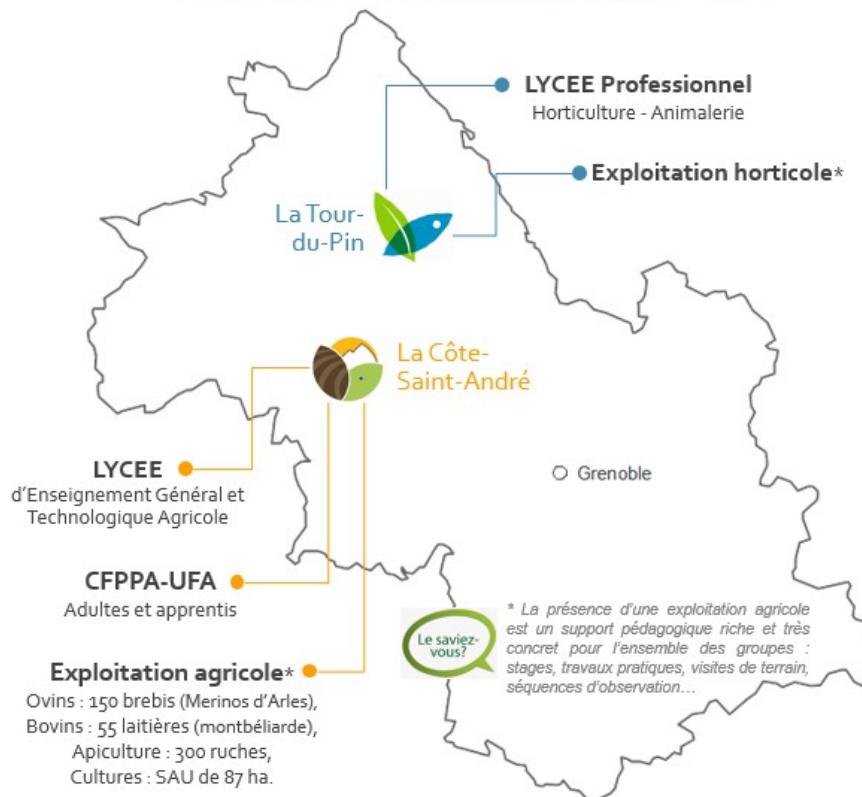
- > La VAE est gratuite, l'accompagnement seul est payant et non obligatoire mais recommandé.
- > 70 euros de l'heure, il faut compter en moyenne 18h suivant le niveau et l'autonomie du candidat ; Appel de l'accompagnatrice dans les 8 jours après votre demande.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement France Travail, VIVEA...

Obtention de la VAE

> Vous transmettez à l'autorité certificatrice un dossier décrivant votre expérience. La certification obtenue par la VAE a la même valeur que celle obtenue par la voie de la formation. Entreprendre une démarche de VAE ne se résume pas à une simple formalité, cela vous demande une réelle implication et de la motivation pour relever ce challenge.



1 établissement public, 5 centres



Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdte Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTSA ME Métiers de l'élevage
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage
- > Le BTSA GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...